



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2452
31 juillet 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

Le journal
d'Arlette Laguiller

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Les éleveurs défendent leurs intérêts...

**Les
travailleurs
doivent
défendre
les leurs**

Eurotunnel

**Cimetière
des
migrants**

page 4

Chômage

**Une arme
aux mains
des capitalistes**

page 3

Turquie

**Erdogan en
guerre contre
les Kurdes**

page 6

Les éleveurs défendent leurs intérêts, les travailleurs doivent défendre les leurs !

En multipliant les barrages et les actions choc devant les supermarchés, les éleveurs ont forcé le gouvernement à intervenir. Ce dernier a débloqué un plan d'urgence de 600 millions et s'est vu obligé de hausser le ton contre les industriels et la grande distribution pour qu'ils revalorisent le prix payé aux éleveurs.

Les mastodontes de la distribution, de la laiterie et de l'abattage s'exécuteront-ils ? Si oui, pendant combien de temps respecteront-ils leurs engagements ? Tout dépendra du rapport de force et de la pression que les éleveurs arriveront à maintenir à travers leur mobilisation.

Mais démonstration est faite : les seules catégories populaires que l'on écoute sont celles qui se battent, et la seule façon de contrebalancer la rapacité des grands groupes capitalistes est la mobilisation collective. Et les travailleurs ont, de leur côté, bien des raisons de se battre. Pour que la bourgeoisie s'enrichisse toujours plus, la classe ouvrière est condamnée à plus d'exploitation, de chômage et de misère. Eh bien, il faut qu'elle sache elle-aussi s'organiser et lutter pour défendre ses conditions d'existence !

Les éleveurs ont raison de se battre, parce que personne ne le fera à leur place. Et face à Auchan, Carrefour ou Leclerc et aux capitalistes de l'agroalimentaire que sont les Bigard, Lactalis et autres Danone, leur résistance ne peut qu'attirer la solidarité des salariés. Mais les intérêts des éleveurs ne sont pas ceux de la classe ouvrière. Ils représentent une autre catégorie sociale avec d'autres perspectives.

Les éleveurs ont un pied dans le monde du travail et un autre dans celui de la bourgeoisie. Par bien des aspects, les plus pauvres d'entre eux ont des conditions de vie proches de celles des ouvriers. Les plus riches, à l'image du président de la FNSEA, sont à la tête de véritables usines agricoles et appartiennent au grand patronat. Mais tous, en tant que propriétaires, défendent le marché, la concurrence et l'ordre capitaliste.

En dénonçant les marges des vautours de l'agroalimentaire et le diktat qui leur est imposé, les éleveurs mettent en lumière un aspect révoltant du capitalisme : la domination des gros sur les petits. Ils montrent que, dans la jungle capitaliste, ce sont les plus parasites, les financiers et les gros industriels, qui écrasent ceux qui sont les plus utiles à la pro-

duction, les éleveurs, les petits artisans et commerçants.

Mais les éleveurs ne visent pas à contester cet ordre, ils visent à s'y faire une place et à conforter leur propriété. Même si, pour nombre d'entre eux, cette propriété se transforme en endettement à vie et fait planer la menace de la faillite et de l'expropriation – expropriation dont nombre de petits paysans ont déjà été victimes. Même si leur libre entreprise les transforme en quasi-salariés des grands groupes de l'agroalimentaire.

L'ironie de la situation veut que les agriculteurs, prompts à dénoncer avec les politiciens de droite, les ouvriers qui ne travaillent que 35 heures, les fonctionnaires qui coûtent cher, l'État trop dépensier, demandent aujourd'hui une intervention et une régulation par l'État. Alors qu'ils rejettent les contraintes qui pèsent sur eux, ils veulent en imposer pour les capitalistes au-dessus d'eux.

Il est aussi significatif d'entendre les plus gros éleveurs demander, une fois de plus, une baisse des charges sociales pour être plus « compétitifs » dans la concurrence internationale et pour pouvoir plus exporter... tout en protestant contre les importations !

Et certains osent proposer une augmentation des prix pour le consommateur, comme si la viande et le lait n'étaient pas déjà assez chers pour les classes populaires !

Alors oui, nous vivons dans une économie injuste et folle où les capitalistes rentiers riches à milliards broient l'ensemble des classes travailleuses. La classe ouvrière et la petite bourgeoisie peuvent se retrouver dans le combat contre le grand capital et les banques. Mais les seuls qui ont intérêt à détruire cet ordre social, ce sont les travailleurs salariés. Car ils sont les seuls à vouloir supprimer la propriété privée des moyens de production, les seuls à n'être rattachés en rien au monde des possédants.

Le nombre, l'activité et l'intérêt commun de la classe ouvrière en font la seule force sociale capable de combattre la domination de la bourgeoisie et de réorganiser l'économie sur des bases collectives et planifiées. En menant leur propre combat, les travailleurs se libéreront de l'exploitation et ils libéreront du même coup toute la société de la domination d'une minorité parasite qui la mène à la catastrophe.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		Conditions de travail au Terminal méthanier de Dunkerque	11	Grèce : les créanciers durcissent leurs exigences	12
Le tunnel sous la Manche, un autre cimetière pour les migrants	4	Simplification du bulletin de paye...	11	ENTREPRISES	
Les sans-papiers à Belfort et dans les Yvelines	4	DANS LE MONDE			
Manifestation des éleveurs	5	Attentat en Turquie	6	Reyde Automative – Gondecourt	9
La police et le flash-ball	5	Kenya et Obama	6	Toyota - Valenciennes	9
Médias à vendre	8	Manoeuvres en Europe de l'Est	7	Hôpitaux de Château-Chinon et de Tours	9
Pour les handicapés, rien ne change	8	Le Parti Communiste en Ukraine interdit d'élections	7	Solvay - Saint-Fons	10
Les affaires sont les affaires	8	Main basse sur des terres au Sénégal	7	Biscuits LU – Château-Thierry	10
				Centre d'appel Euro-CRM - Troyes	10

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Chômage : une arme aux mains du patronat

Selon l'administration, les chiffres du chômage pour le mois de juin, publiés le 27 juillet, montrent une quasi-stabilité. Il y aurait 3,5 millions de travailleurs sans aucune activité, 1 300 de plus qu'en mai, et 5,4 millions demandeurs d'emploi en tout.

Cette stabilité statistique est le résultat d'un nouveau mode de calcul permettant de retirer un certain nombre de travailleurs en formation des listes de chômeurs. 10 000 chômeurs de longue durée ont ainsi disparu des comptes. Mais, quelle que soit la façon de compter, la perpétuation des plans de licenciements, des fermetures d'entreprises, des suppressions de postes, couplés à la réduction continue des effectifs de fonctionnaires, continue à gonfler les statistiques du chômage et, surtout, à fracasser des millions de vies. Loin de lutter contre cela, le gouvernement laisse faire les patrons d'un côté, sabrer lui-même dans les effectifs de l'autre.

Cette situation, plus de cinq millions de travailleurs sans emploi, tous les autres sous la menace, est le résultat de la guerre sociale conduite par les capitalistes pour accroître leurs profits.

Elle est aussi le prétexte à une nouvelle offensive patronale.

En effet, sous le slogan « le chômage régresse partout sauf en France », le grand patronat, ses politiciens et ses teneurs de plume exigent que les travailleurs se serrent encore la ceinture. Et de vanter les recettes qui, d'après eux, auraient fait merveille en Allemagne, en Grande-Bretagne, etc. Il est certain que, en réduisant encore les allocations chômage, en instaurant le travail obligatoire à un euro de l'heure, en généralisant les contrats à la journée voire à l'heure et en sortant des statistiques les travailleurs sans emploi qui ont fait quelques heures dans ces conditions, le nombre de chômeurs diminuerait.

La pauvreté en revanche augmenterait encore dans la classe travailleuse, le patronat disposerait d'une main-d'œuvre encore moins cher payée.

Les capitalistes ont peut-être plusieurs chemins pour s'attaquer aux conditions de vie des travailleurs, détruire leurs quelques protections et les réduire à la précarité généralisée. Les travailleurs eux n'en ont qu'un pour se défendre, celui de la lutte de classe.

Paul Galois



Loi de « dialogue social » : encore une loi pour les patrons

Jeudi 23 juillet, les députés socialistes et une partie des députés écologistes ont adopté à l'Assemblée nationale la loi dite du dialogue social et de l'emploi présentée par le ministre du Travail Rebsamen.

L'expression de « dialogue social » masque difficilement le fait que cette loi est un nouveau cadeau pour le patronat. Tout d'abord, elle permettra de réduire de façon importante le nombre de délégués du personnel dans les entreprises. Elle remet en cause l'existence des comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail. La loi permettra aux patrons de se débarrasser de travailleurs combatifs qui ne seront plus protégés par un mandat syndical.

La loi Rebsamen assouplit aussi les règles encadrant le CDD et le contrat d'intérim. Le texte autorise deux renouvellements de ce type de contrat contre

un seul aujourd'hui. Ainsi, un patron pourra imposer un CDD ou un contrat en intérim pendant deux ans contre dix-huit mois aujourd'hui. Par ailleurs, le CDI intérimaire fait son entrée dans le Code du travail, et permet au patron d'embaucher, si le mot a encore un sens, pour trois ans maximum un salarié pour une mission spécifique. Ainsi, la

loi du dialogue social et de l'emploi légalise la précarité des contrats, flexibilise un peu plus encore la main-d'œuvre.

Bien sûr, dans bien des entreprises, les patrons n'ont pas attendu cette loi pour faire la guerre aux travailleurs. Mais, ils peuvent dire à nouveau merci au gouvernement socialiste de leur faciliter la tâche.

Boris Savin



Quand Rajoy fait rêver Hollande

D'après Hollande, l'Espagne serait un modèle dans la lutte contre le chômage. Le gouvernement espagnol se vante, en effet, d'avoir réussi à inverser la courbe du chômage. Sauf que, dans ce pays, le taux atteint toujours les 23% de la population active, soit 4 210 000 chômeurs.

Mais à quoi le gouvernement espagnol doit-il donc ce léger mieux, bien relatif d'ailleurs ? Si le nombre de chômeurs a diminué de quelques dizaines de milliers au cours de ces derniers mois, cela tient, pour l'essentiel, à la multiplication des emplois saisonniers liés au tourisme, avec des contrats souvent de courte durée, parfois même fictifs, voire de quelques heures par semaine et très mal payés. C'est dû aussi à des emplois liés aux travaux agricoles, très mal payés eux aussi et physiquement très durs. À cela s'ajoutent des créations d'emplois temporaires liées à une légère reprise dans le bâtiment et les travaux publics, avec là encore de mauvaises conditions de travail et une précarité

systématique.

Mais il y a surtout, comme raison essentielle de cette situation des salariés, la remise en cause depuis le début de la crise des droits que la classe ouvrière avait conquis et qu'elle croyait acquis.

Le patronat et les gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédé depuis cette crise ont imposé les licenciements facilités, les garanties sociales ont volé en éclats. Ils ont systématisé les CDD, les temps partiels à la place des emplois fixes. Les salaires ont été amputés.

Quand on nous montre en exemple l'Espagne, et son bilan en termes d'emplois, on oublie de rappeler combien cette progression est limitée, précaire, liée à un appauvrissement imposé et considérable de la population travailleuse.

C'est cette dégradation de la condition ouvrière qui fait rêver Hollande et les siens, et qui fait saliver le grand patronat en France.

Henriette Mauthey

Impôts : voler les pauvres, pour donner aux riches

Le 27 juillet, la direction du Parti socialiste a demandé au gouvernement de réorienter sa politique budgétaire. Il s'agirait de modérer les cadeaux aux grandes entreprises et de commencer à baisser les impôts qui pèsent sur les ménages les plus modestes.

Les responsables du PS suggèrent qu'une telle mesure, contenue dans les promesses électorales de 2012, est indispensable en vue des élections à venir. Pour ces épiciers de la politique, il faudrait que les candidats socialistes aux élections régionales de décembre, et surtout le candidat PS à l'élection présidentielle de 2017, puissent mettre en avant au moins une mesure en faveur de l'électorat populaire. Après avoir offert des dizaines de milliards de réductions d'impôts aux capitalistes, après avoir assumé les hausses d'impôts pour les plus modestes prévues par Sarkozy, ils demandent qu'au moins une fois, et si possible juste avant le vote

décisif, le PS puisse offrir une petite réduction aux assujettis. Pour ce faire, la direction du PS propose au gouvernement de consacrer aux ménages une partie des réductions d'impôts déjà prévues, en espérant faire oublier ainsi cinq ans de mauvais coups.

La réponse de Hollande a été immédiate. Quelques heures après la déclaration du PS, il affirmait qu'il n'était pas question de toucher aux baisses d'impôts prévues pour les entreprises. Les candidats socialistes, y compris lui-même en 2017, iront peut-être au casse-pipe, mais Hollande ne touchera pas à un centime de ce que l'État offre au grand capital.

Quant aux intérêts de la population travailleuse et de sa fraction la plus exploitée, nul n'en dit mot. La TVA, la plus grosse rentrée de l'État, l'impôt le plus dur aux plus pauvres, n'est mise en cause ni par ces politiciens en mal de réélection, ni par leur président.

P. G.

Tunnel sous la Manche : un autre cimetière pour les migrants

Dans la nuit du 27 juillet, 2 200 migrants ont tenté de pénétrer dans le tunnel sous la Manche, à Calais. Les images rappellent celles des tentatives de passage en masse de la frontière de Melilla, au Maroc espagnol. La situation inhumaine faite à ces milliers de migrants explique cette tentative désespérée.

Le 22 juillet, une jeune femme érythréenne était percutée par une voiture en tentant de rejoindre le tunnel. Quelques semaines plus tôt, une autre de 23 ans perdait la vie dans les mêmes conditions. Moussa, un Éthiopien, a lui été

retrouvé dans un bassin de rétention du tunnel : il avait 17 ans.

Ce sont plus de dix migrants qui sont morts ainsi depuis le 1^{er} juin. Tous fuient l'extrême misère qui règne dans leur pays, souvent ravagé par la guerre, et

les Éthiopiens, Érythréens et Somaliens constituent la majorité des victimes. En plus de faire la chasse aux migrants, en les condamnant à ce que l'on appelle la « jungle » de Calais, l'État français comme l'État britannique consacrent toujours plus de moyens pour leur interdire l'accès au tunnel sous la Manche.

Cela ne dissuade pas des femmes et des hommes prêts à risquer leur vie pour passer. En revanche, cela a servi de prétexte

pour renchérir les tarifs du passage. Certes les actionnaires d'Eurotunnel ne sont pas les responsables directs de ces morts. Mais ils expriment le cynisme des hommes d'argent lorsqu'ils réclament à la France et à la Grande-Bretagne 9,7 millions d'euros pour compenser « les pertes et les dépenses supplémentaires liées à l'afflux de migrants ». Les patrons d'Eurotunnel expliquent que ces millions doivent leur permettre de dresser des

barrières supplémentaires, ajoutant qu'un tiers de cette somme serait consacré à compenser les pertes d'exploitation et les retards dus à la présence des migrants dans le tunnel.

En 2000, le groupe avait déjà formulé une telle demande. Un tribunal lui avait donné raison, estimant à 24 millions d'euros le préjudice subi.

Ce cynisme révoltant dépasse toutes les estimations.

Christian Chavaux

Belfort : la Valls des expulsions continue

Mardi matin 21 juillet, au domicile d'une famille sans papiers d'origine arménienne, la police a embarqué le fils aîné, seul présent. Conduit d'abord au Centre de rétention de Metz, dès le lendemain matin, il s'est retrouvé à l'aéroport de Roissy pour être expulsé vers l'Arménie. La mobilisation immédiate initiée par RESF et les associations qui soutiennent les sans-papiers a contraint le préfet à intervenir juste avant

le décollage de l'avion, et à permettre à ce jeune de revenir à Belfort. Mais la menace d'expulsion pèse toujours sur cette famille, qui veut vivre en France, où elle est depuis quatre ans et demi, et qui espère obtenir des papiers au bout de cinq ans de présence. La circulaire Valls de 2013 indique en effet ce délai.

Une autre famille, originaire du Monténégro, présente ici depuis quatre ans et dix mois, est sous le coup

de la même menace d'expulsion du territoire. La mère, qui élève seule ses enfants scolarisés, est assignée à résidence depuis le 2 juillet et doit pointer cinq fois par semaine au commissariat...

RESF dénonce une multiplication de tels cas partout durant l'été, ce qui montre que le gouvernement durcit encore l'accueil des travailleurs étrangers.

Correspondant LO

Sans-papiers des Yvelines : les patrons de l'intérim commencent à reculer

Les travailleurs sans papiers qui occupaient une agence d'intérim des Mureaux depuis le 19 juin ont décidé de lever l'occupation le 23 juillet.

La direction de cette grosse entreprise a cédé sur la majeure partie des demandes de ces travailleurs.

Dix-neuf salariés, soutenus par d'autres sans-papiers, attendaient pour chacun des documents (un certificat de concordance et un Cerfa) leur permettant de demander leur régularisation, c'est-à-dire de pouvoir travailler comme n'importe quel autre salarié. L'entreprise a accepté de fournir ces documents à seize d'entre eux, et d'examiner la situation des trois autres.

Pour les travailleurs, faire reculer un patron de l'intérim, alors qu'à tout moment ils risquaient le licenciement si leur situation était découverte, est déjà un succès.



Mais ce combat n'est pas fini pour autant. Deux agences sont toujours occupées, à Poissy et à Montigny-le-Bretonneux car les concessions faites sont de loin insuffisantes. De plus à Montigny, un jugement d'expulsion des travailleurs vient d'être rendu.

Il y a aussi les travailleurs du nettoyage ou de la restauration et ceux qui travaillent sans que les patrons ne les déclarent.

Quelques documents ont été obtenus grâce à des manifestations, par exemple devant le siège d'une grande entreprise du nettoyage. Parfois aussi, une simple distribution de tracts devant une entreprise suffit pour inquiéter l'employeur et le mettre dans de meilleures dispositions. Mais on est encore loin du but, et c'est pourquoi le combat continue.

Correspondant LO

Hiver comme été la misère tue !

Au moment des grands froids, les gouvernements lancent des plans d'urgence pour les sans-abri, ouvrant des centres d'hébergement. Mais dès que le thermomètre remonte, on supprime ces dispositifs. Avec la canicule cette gestion saisonnière de la misère fait encore plus de victimes.

Les associations comme le Collectif des morts de la rue, qui recense les décès de SDF, expliquent que l'été n'est pas moins meurtrier que l'hiver, au contraire.

Environ 143 décès ont été recensés de juin à septembre 2014, contre 124 durant les mois de grand froid. Les températures de ce mois de juillet 2015 annoncent un été encore plus dévastateur. Pour ceux qui sont à la rue, les recommandations des autorités sanitaires du genre « hydratez-vous régulièrement » sont dérisoires.

Car les sans-abri n'ont

aucun moyen de reprendre leur souffle, de se reposer et après une pleine journée d'exposition au soleil, la nuit n'offre aucun répit. L'été, de nombreux centres d'hébergement sont fermés et plus de 70% des appels au 115 n'aboutissent pas. Beaucoup de sans-abri meurent d'hyperthermie et de déshydratation. Les urgentistes sont débordés et le plan canicule, déjà bien insuffisant, ne concerne que les personnes âgées ou malades mais pas les sans-abris. Et comme il n'y a jamais de limite à l'inhumanité, certains maires, comme celui du quatrième arrondissement, vont jusqu'à fermer les fontaines d'eau publiques pour éviter les attroupements.

Alors comme le disent les responsables d'associations « qu'il fasse chaud ou froid, c'est la misère qui tue »

C.C.

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 169 - juillet-août 2015 :

- Les migrants, victimes de la misère, des guerres et de l'Europe capitaliste
- « Négociations » sur la dette grecque : les dirigeants impérialistes imposent leur loi
- Turquie : la montée du mécontentement social et les difficultés du gouvernement Erdogan
- Irak et Syrie : l'impérialisme confronté à l'offensive de l'État islamique
- Grande-Bretagne : Cameron vire vers l'Europe et se retourne contre la classe ouvrière, britannique et immigrée
- Yémen : les bombes saoudiennes et les faux prétextes de la « menace iranienne »
- Il y a 120 ans, quand la CGT était révolutionnaire

Lutte de classe paraît maintenant avec une nouvelle maquette et avec un nouveau prix, à 2,50 euros. Envoi contre six timbres à 0,76 euro.

Merci à nos lecteurs d'accepter cette augmentation, qui maintient toutefois notre revue à un prix modique.

Éleveurs : le système capitaliste en cause

Même si la FNSEA, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, le principal syndicat d'agriculteurs, a obtenu par endroits la levée des blocages, la colère des éleveurs est loin d'être calmée. Les 27 et 28 juillet, les barrages se sont à nouveau multipliés. Partout, on a pu entendre que les 600 millions débloqués par Hollande et Le Foll ne règlent rien de la crise. « On veut des prix, pas des aides », ont déclaré de nombreux manifestants, parmi lesquels beaucoup de jeunes. Et le mouvement de colère s'est élargi à d'autres régions : Rhône-Alpes et Poitou-Charente, Pays-de-la-Loire, Alsace et Lorraine.

Comment ne pas comprendre la colère de producteurs agricoles endettés jusqu'au cou et qui sont, pour certains, au bord de la faillite : en trois ans, de 2010 à 2013, 39000 exploitations, toutes activités confondues, ont disparu. Ce sont les producteurs de lait qui payent le prix fort, comme le dénonce un éleveur normand : « Nous étions 88000 en 2009, nous sommes moins de 60000 aujourd'hui. » Les disparitions de fermes et les concentrations de terres s'accroissent.

Car les terres bien sûr n'ont pas disparu, elles se concentrent entre les mains d'agriculteurs qui ont les moyens d'acheter et qui, pour les plus gros, se confondent avec le monde capitaliste industriel et financier. Tel est le cas par exemple de Xavier Beulin, le président de la FNSEA. À la fois céréalier et président du groupe Avril, qui se présente sur son site Internet comme numéro 1 en France de la production d'œufs avec la marque Matines, numéro 1 de la production d'huile avec Lesieur et Pugey et numéro 1 de la nutrition animale, Xavier Beulin

est un « paysan » qui, à la tête de son groupe, produit avant tout... des profits.

Les producteurs de viande et de lait qui se battent dénoncent les intermédiaires, certains gros abatteurs comme Bigard, les transformateurs et les distributeurs qui assurent leurs marges en ruinant beaucoup d'éleveurs et d'agriculteurs. Mais ces intermédiaires font aussi leurs profits aux frais des consommateurs, en exploitant durement les salariés qui travaillent dans les abattoirs, les usines et les magasins appartenant aux



Manifestants à Vierzon

grandes enseignes de la distribution.

Et il y a fort à parier que, dans le plan d'urgence d'1,1 milliard d'euros annoncé, la plus grande partie aille encore une fois, par un biais ou par un autre,

aux plus gros. Les producteurs de viande et de lait sont, comme l'ensemble du monde du travail, sous le joug de capitalistes, plus puissants qu'eux. Ce système inique ne profite qu'à une minorité de possédants

alors que les richesses créées sont le fruit du travail des producteurs des campagnes et des villes et visent à satisfaire aux besoins essentiels de la collectivité.

Philippe Logier

Lyon : bloquée par les agriculteurs en colère

Jeudi 23 juillet, tôt le matin et même la veille au soir, plusieurs centaines de tracteurs venus de toute la région (Rhône, Ain, Loire, Ardèche...) ont bloqué les principales entrées de Lyon par autoroutes. Au sud, l'embouteillage allait jusqu'à Vienne. En parallèle, des actions ont été menées sur des parkings de Carrefour et Auchan de l'agglomération, des rangées de caddies ont même servi de barrage. Les agriculteurs

voulaient montrer qu'ils n'étaient pas convaincus par les annonces du gouvernement, car leur problème, ce sont les prix insuffisants pratiqués par les industriels de l'agroalimentaire et la grande distribution. De plus, dans la région, s'ajoute le problème de la sécheresse due à la canicule qui sévit depuis un mois sans discontinuer.

Le gigantesque embouteillage de l'agglomération lyonnaise n'a pas

disparu avec la levée des barrages, car 200 tracteurs ont convergé vers l'autoroute A7 dans le quartier de la Confluence, pour venir écouter Xavier Beulin, le président de la FNSEA. Face au mécontentement et à quelques jets de fruits, il a tenu un langage radical, qui n'a pas eu l'air de convaincre tous les présents. Avant de partir, lait, pneus, fumier ont été déversés sur la chaussée et des bottes de foin incendiées.

La circulation n'a pu reprendre normalement qu'à 23 heures.

Mais, si les barrages ont été levés pour ne pas gêner les départs en vacances du week-end, les agriculteurs ont promis de continuer les actions tout l'été tant qu'ils n'auront pas obtenu satisfaction sur les prix. Un bon exemple de ténacité à suivre pour les travailleurs qui, eux aussi, ont bien des raisons de se révolter!

Correspondant LO

Argenteuil : victime du flash-ball

Dans la nuit du 13 au 14 juillet dernier, à Argenteuil dans le Val-d'Oise, un tir de flash-ball atteignait un jeune de 14 ans et le blessait grièvement. Des incidents opposaient policiers et jeunes depuis plusieurs heures dans le quartier du Val-Nord de cette ville.

Ce drame illustre le fossé qui existe entre la police nationale et la population, à Argenteuil comme ailleurs. Ses membres, très jeunes, occupent souvent dans cette ville populaire de banlieue leur premier poste, à la sortie de l'école de police. On n'a pas de mal à imaginer leur peur dans certaines situations. Ce n'est certainement pas leurs équipements de

robocops ni les flash-balls qui peuvent combler le gouffre existant entre les habitants et eux.

La famille du jeune blessé craint que sa plainte ne se perde dans les sables.

Police : flash-ball pas bon, matraque tout bon ?

Mardi 21 juillet, après que trois jeunes ont été blessés la semaine précédente en région parisienne, le Défenseur des droits Jacques Toubon, homme de droite nommé par Hollande à cette fonction, a demandé un moratoire sur l'usage des flash-balls et a recommandé leur interdiction lors des manifestations.

La réponse du ministère de l'Intérieur a été

Chacun sur place a en tête une autre affaire, celle de l'ouvrier retraité algérien Ali Ziri, mort à la suite d'un banal contrôle policier. Six ans plus tard, les policiers concernés n'ont jamais été

immédiatement pas question « de désarmer les forces de l'ordre », ce que Toubon ne réclame évidemment pas. Le ministre de l'Intérieur, Cazeneuve, se veut dans la droite ligne sécuritaire suivie depuis des mois par le gouvernement Valls. Les recommandations de Jacques Toubon lui ont permis de renouveler ses poses martiales.

Le flash-ball tire des

entendus et l'affaire, malgré les efforts de son comité Vérité et justice, est pratiquement classée.

Un rassemblement de protestation autour de la famille du jeune s'est tenu

projectiles qui sont censés faire l'effet d'un coup de poing. Le fabricant, la société Verney-Caron, a comme slogan : « La solution globale à létalité atténuée. » L'arme peut blesser ou tuer, mais pas trop ! C'est un fait que depuis son entrée en service, ce type d'arme a fait un mort et des dizaines de blessés, souvent graves.

Les autorités justifient la panoplie des policiers et

devant la sous-préfecture d'Argenteuil. La banderole proclamait « Non à l'impunité, oui à l'égalité de traitement. » Une revendication qui suppose un dur combat.

Correspondant LO

des gendarmes par la lutte contre la délinquance et la criminalité, mais ce sont les mêmes équipements qui sont déployés face à des manifestants ou des grévistes. Policiers ou gendarmes ont alors le droit d'user de la violence, et l'ordre qu'ils maintiennent est alors clairement défini, quelle que soit l'arme employée : c'est celui des capitalistes.

Boris Savin

Turquie : un attentat qui accuse « l'État islamique »... et le régime d'Erdogan

Lundi 20 juillet, « l'État islamique » (EI) a frappé en Turquie, à Suruç, petite ville turque proche de la Syrie. Un jeune kamikaze de l'EI s'est fait exploser au milieu d'un rassemblement de 350 autres jeunes, venus des différentes régions du pays dans le cadre d'une action de solidarité avec les Kurdes de Syrie. Il a fait 32 morts et 104 blessés dont certains très gravement.

L'EI a évidemment choisi sa cible. Les jeunes, pour beaucoup membres d'organisations d'extrême gauche, venaient de tenir une conférence de presse pour expliquer comment ils allaient aider les Kurdes en contribuant à reconstruire la ville de Kobané, en grande partie détruite cet automne lors des combats entre miliciens de l'EI et miliciens kurdes syriens.

L'EI avait déjà frappé en Turquie, notamment quelques jours avant les élections du 7 juin dernier lorsqu'une bombe avait explosé au milieu de la foule rassemblée à Diyarbakir, au Kurdistan turc, pour un meeting du HDP, le Parti démocratique des peuples, pro-kurde. Mais ce qui suscite l'indignation est la bienveillance, voire la complicité existant entre l'État turc et l'EI.

Au moins dans le cas de Diyarbakir, la police et les services de renseignement étaient très probablement au courant de la préparation de l'attentat. En tout cas, ils ne font rien pour empêcher les

militants de l'EI d'agir, alors que ceux-ci vont et viennent, au vu et au su de tous, dans toute la région frontalière qui leur sert de base arrière.

Dans la soirée même de l'attentat, des manifestations de protestation ont eu lieu dans tout le pays. C'est le double jeu du pouvoir turc qui est mis en accusation. Le gouvernement turc d'Erdogan a favorisé l'action des islamistes de l'EI en espérant qu'elle permettrait d'abattre le régime syrien de Bachar el-Assad. Cela jusqu'au moment où la prise de pouvoir de l'EI dans une grande partie de l'Irak et de la Syrie a amené les dirigeants américains à réagir contre ce qu'ils avaient jusqu'alors soutenu.

La Turquie a alors rejoint officiellement la coalition constituée contre l'EI, tout en refusant en fait de combattre celui-ci. Elle a refusé d'autoriser l'utilisation des bases aériennes turques par l'armée américaine et continué à laisser l'EI agir en territoire turc. En effet, le gouvernement AKP d'Erdogan ne peut qu'apprécier



L'explosion a eu lieu en plein rassemblement.

une organisation ennemie non seulement du régime syrien, mais aussi des milices kurdes et du PKK, l'organisation qui combat pour l'autonomie du Kurdistan de Turquie.

Cette fois l'attentat de Suruç a soulevé en Turquie une telle vague d'indignation que le pouvoir turc s'est vu obligé d'agir, d'autant plus que, depuis des mois, les dirigeants occidentaux font pression sur Erdogan pour qu'il cesse de soutenir en sous-main l'action de l'EI. Depuis le 24 juillet, trois jours seulement après l'attentat de Suruç, l'aviation turque a donc lancé des raids pour frapper l'EI... mais aussi les camps du PKK

au nord de l'Irak. Le gouvernement turc a aussi procédé à une série d'arrestations de militants de l'EI, tout en n'oubliant pas là encore d'arrêter aussi des nationalistes kurdes ou des militants d'extrême gauche.

Même si les bombardements sont spectaculaires, rien ne dit que pour autant le pouvoir turc mette fin à sa complicité avec l'EI. Car, dans la situation actuelle, « l'État islamique » rend aussi service à Erdogan sur le plan politique. Après les élections de juin, qui n'ont donné à son parti AKP que la majorité relative, Erdogan voudrait éviter de devoir former un gouvernement de coalition, et donc recourir

à des élections anticipées. Il espère que le climat de tension créé par l'attentat de Suruç pourra les lui faire gagner, en empêchant cette fois-ci le HDP pro-kurde de franchir le barrage des 10% des voix permettant d'avoir des élus.

Il reste que 32 jeunes militants sont morts et que 104 autres ont été blessés au cours de cet horrible attentat, pour le simple fait d'avoir voulu marquer leur solidarité avec la population kurde de Syrie en butte aux actions de l'EI favorisées par le gouvernement d'Erdogan. C'est toute la politique du régime et de l'État turcs qui est ainsi accusée.

Julien Silva

Kenya : Obama s'accommode du régime

En tournée en Afrique, Obama a fustigé au Kenya la corruption, le tribalisme et les discriminations contre les homosexuels en présence de dirigeants kényans.

Or le président et le vice-président du Kenya ont été impliqués dans les violences interethniques à l'issue des élections présidentielles de 2007. Elles avaient fait plus de mille morts. Le vice-président William Ruto est, lui, soupçonné dans plusieurs affaires de corruption et s'est illustré en mai dernier en déclarant qu'« il n'y a pas de place pour l'homosexualité dans ce pays », encourageant les autorités religieuses, particulièrement virulentes sur cette question. Et ce sont ces mêmes autorités civiles et religieuses qui s'accommode de la pratique largement répandue de l'excision des jeunes fille, voire la

justifient.

Mais ce n'est pas pour changer quoi que ce soit dans ce pays qu'Obama a fait le déplacement. Le but de sa visite a été de s'assurer de l'appui d'États africains dans la lutte qui oppose les États-Unis aux groupes djihadistes et, par la même occasion, de nouer plus solidement les liens économiques.

Obama ose affirmer qu'en Afrique, « les gens sortent de la pauvreté ». Au Kenya, l'évolution de la situation économique bénéficie essentiellement à une mince couche de privilégiés, comme en témoigne la réouverture du centre commercial de Westgate à Nairobi, deux ans après l'attentat meurtrier de 2013. La moitié des Kényans vivent avec moins de deux dollars par jour ; la majorité de la population vit soit dans des villages pauvres, soit dans

des bidonvilles, au milieu des immondices. Les maigres revenus de la population pauvre sont mangés par la hausse des prix. D'ailleurs, pour ne pas offenser le regard d'Obama, mendiants et vendeurs de rue avaient été expulsés des lieux de passage du cortège officiel.

Le président du Kenya a déclaré pour sa part que « l'Afrique est prête pour les affaires ». Les capitalistes des États-Unis le sont tout autant. Pour faciliter les échanges commerciaux, Obama a prévu de s'adresser au Congrès mondial de l'entrepreneuriat qui se tient, coïncidence, pour la première fois en Afrique. Des contrats avec le Kenya, concernant les nouvelles technologies et le tourisme, sont en perspective.

Obama enfin confirme l'aide militaire des États-Unis au Kenya, dont l'armée



Un bidonville de Nairobi.

est partie prenante de la force de l'Union africaine engagée en Somalie contre les Chabab, groupes liés à al-Qaïda.

Sous son habit de démocrate et défenseur des droits de l'homme, Obama reste

le représentant de l'impérialisme le plus puissant, qui s'appuie sur les pires régimes pour maintenir les pauvres d'Afrique dans une soumission propice aux affaires.

Alain Chevard

Europe de l'Est: les grandes manœuvres

Périodiquement, les médias font le décompte des victimes (près de 7 000 morts, surtout des civils) des combats dans l'est de l'Ukraine et font écho aux communiqués de l'Otan, accusant l'armée russe de soutenir les sécessionnistes de Donetsk et Lougansk. Par contre, ils se montrent plus discrets sur les grandes manœuvres que les armées occidentales organisent à la périphérie de la Russie, dans d'anciennes républiques soviétiques ou d'ex-Démocraties populaires.

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) organise ces opérations. Impliquant les armées de pays membres de l'Otan et associés, elles se succèdent à un rythme qui s'accélère, avec une ampleur en hommes et en matériel jamais vue depuis la disparition de l'URSS, fin 1991.

Ainsi, le 31 juillet, en Ukraine finissait l'opération Saber Guardian/Rapid Trident impliquant 2 000 militaires de dix-huit pays, dont les États-Unis, l'Angleterre, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie et les ex-républiques soviétiques de Géorgie, Lituanie et Ukraine.

Au même moment en Moldavie, des soldats américains, roumains, polonais, géorgiens et moldaves participaient à Joint Effort, et en Géorgie, se déroulait un entraînement à la guerre urbaine avec des militaires américains, roumains, bulgares, lettons, lituaniens et géorgiens. Fin août, la Géorgie va ouvrir un centre de formation militaire sous l'aile de l'Otan. Quant à la Moldavie, elle a signé un partenariat militaire, renforcé depuis 2014, avec l'Otan.

Au cours du seul mois de juin, pas moins de quatre opérations militaires conjointes ont eu lieu autour de la Russie. En septembre, les manœuvres Trident Juncture 2015 dans le sud de l'Europe rassembleront 36 000 militaires d'une

trrentaine de pays. Leur thème: l'aide à apporter à un État non affilié à l'Otan, menacé par un puissant voisin, telle la Russie.

Fin juin, au dernier sommet des ministres de la Défense de l'Otan, son secrétaire général déclarait s'inquiéter de « la présence militaire [de la Russie] le long des frontières [de l'Otan qui] a augmenté ». Il lui fallait bien justifier l'envoi de « conseillers » américains, canadiens et britanniques pour former les troupes des ministères de l'Intérieur et de la Défense ukrainiens, l'installation de 250 chars ainsi que d'une brigade de 5 000 hommes en Pologne et dans les pays baltes.

Ukraine: le Parti communiste interdit d'élections

Le ministre de la Justice ukrainien vient d'interdire au Parti communiste d'Ukraine (KPU) de participer aux élections. Cela n'a suscité aucune réaction de la part des États européens et nord-américains qui soutiennent à bout de bras le régime de Kiev, en le présentant comme un exemple de la démocratie en marche.

Les mêmes démocraties occidentales n'avaient d'ailleurs pas plus réagi aux lois votées par la Rada (la Chambre des députés) en avril dernier qui, mettant sur un pied d'égalité l'apologie du nazisme et celle du communisme, avait interdit l'une et l'autre, en



Défilé de blindés américains en Estonie, à Narva, ville-frontière avec la Russie.

Le budget de l'armée russe devrait atteindre l'équivalent de 79 milliards d'euros cette année, soit 4,2 % du produit intérieur de la Russie. Cet

effort, la population d'une Russie en crise le paie d'un prix exorbitant. Mais le cumul des dépenses militaires de l'Otan, 797 milliards d'euros, est dix

fois supérieur à celles de la Russie. La prétendue défense du monde libre n'a pas fini de faire des victimes.

Pierre Laffitte

particulier les « production et utilisation des symboles » se rapportant au communisme ou à la période soviétique, sous peines d'amendes, voire de prison. Dans le même temps, le gouvernement de Kiev avait réhabilité les collaborateurs ukrainiens du régime nazi durant la Deuxième Guerre mondiale et fait de leurs chefs, dont le tristement célèbre antisémite et anticommuniste Stepan Bandera, des héros de l'indépendance nationale.

Quant à leurs émules actuels, le parti Svoboda est associé à la majorité au pouvoir à Kiev. Le parti néonazi Pravyi Sektor, qui a

contribué à porter la majorité actuelle au pouvoir durant les événements du Maïdan en 2014, a levé, lui, un bataillon de volontaires d'extrême droite pour combattre les pro-russes de l'Est.

Interdit d'élections, le Parti communiste d'Ukraine n'est pourtant pas un adversaire farouche des gouvernements en place. Depuis un quart de siècle que l'URSS a disparu, ce parti participe aux institutions en cherchant à s'y faire une place. Et cela sous tous les gouvernements, qu'ils aient été dits prorusses ou qu'ils se soient affichés pro-occidentaux.

En fait, le régime

ukrainien craint surtout que, dans le climat de conflit sans fin à l'Est et de brutal appauvrissement des classes laborieuses, celles-ci puissent se saisir de l'existence d'un parti même aussi intégré à la société que le KPU pour exprimer leur rejet du régime et de sa politique.

Quant à l'interdiction de toute propagande se revendiquant du communisme, elle menace aussi des mouvements d'extrême gauche qui voudraient s'adresser à la classe ouvrière, face aux clans qui se disputent le pouvoir et contre les nantis qu'ils servent.

P.L.

Sénégal: des capitalistes veulent faire main basse sur des terres agricoles

Un rapport établi par des ONG et un collectif de villageois sénégalais révèle comment un consortium d'intérêts privés ayant des ramifications en Italie, aux États-Unis, au Brésil et au Panama, la Senhuile-Sénéthanol SA a accaparé 20 000 hectares de terres agricoles pour y produire notamment du bioéthanol, un carburant végétal.

Ce vaste projet

d'expropriation concerne 37 villages et hameaux, soit près de 9 000 personnes qui vivent en grande partie de l'élevage. Les opérations de ces capitalistes les privent d'un accès à la majorité de leurs pâturages. Le projet a déjà eu pour conséquence la destructions d'habitations et d'écoles. Des villages entiers sont privés d'eau; les femmes sont désormais obligées de marcher 10 kilomètres pour

aller en chercher. Le projet prévoit même de raser certains villages.

Ce rapport revient sur les faits: en 2010, Sénéthanol SA, se voit accorder 20 000 hectares de terres dans la région de Fanaye pour cultiver de la patate douce afin de produire des agro-carburants pour l'Europe. Les villageois se soulèvent, les forces de répression tuent deux d'entre eux et font des dizaines de

blessés graves. Le projet est alors suspendu par le président sénégalais Wade, mais sous la pression du FMI il le réautorise en mars 2012. Le nouveau président Macky Sall annule à son tour le projet, mais pour le réautoriser quelques mois plus tard. Le projet semble de nouveau suspendu pour des affaires de justice et de corruption.

Mais comme le disent les paysans mobilisés, « depuis

des années des terres fertiles sont offertes à des riches particuliers ou à des financiers internationaux, [...] la question est de savoir qui est le propriétaire des terres ». Le gouvernement pense qu'il peut en disposer à sa guise, les villageois estiment, à juste titre, qu'elles leurs appartiennent. Et ils se battent pour en conserver l'usage!

Christian Chavaux

Médias : tout est à vendre

Patrick Drahi, l'affairiste dont il est beaucoup question ces derniers temps, vient de s'allier au groupe NextRadioTV qui possède BFMTV et RMC.

L'empire de Drahi, basé sur les câbles de télécommunication, a commencé à prendre de l'ampleur lorsqu'il a acheté Numéricable en 2005. Il s'est considérablement étoffé en 2012 avec le rachat de SFR pour 12 milliards d'euros. Et malgré un récent revers en échouant à rafler Bouygues Télécoms, Drahi continue de concentrer entre ses mains toujours plus de capitaux.

Comme beaucoup d'autres grandes entreprises, sa holding Altice gère toutes ces acquisitions au travers d'une cascade de sociétés immatriculées au Luxembourg, aux Pays-Bas, à Panama et à Guernesey pour ne payer que le minimum d'impôts. Drahi lui-même est résident

suisse, sans doute autant pour protéger sa fortune personnelle, la troisième de France, évaluée à 10 milliards d'euros, que par amour des paysages de montagne.

Toute son expansion s'est faite à crédit, Drahi ayant lui-même déclaré aux députés français en mai : « Mon groupe vaut aujourd'hui 31 milliards d'euros, pour 33 milliards de dette. » Son seul génie consiste à convaincre les financiers de lui prêter toujours plus. Ce qu'ils ont fait jusqu'à présent.

Investir quelques centaines de millions dans les médias n'est qu'un à-côté pour ce milliardaire, qui a l'avantage de lui permettre de contrôler un peu plus son image publique.

La mainmise de Drahi sur *Libération* l'an dernier et *L'Express* début 2015, puis sur BFMTV et RMC cet été, a pour but de l'aider à gommer un peu son côté requin des télécoms. En cela, il ne fait que suivre l'exemple du marchand d'armes Dassault qui contrôle *Le Figaro*; du géant du BTP Bouygues qui possède TF1; de Lagardère qui a mis la main sur Europe 1 et *Le Journal du Dimanche*; d'Arnault qui contrôle *Le Parisien* et *Les Échos*; de Bolloré qui dirige Canal +; ou de Xavier Niel qui s'est offert *Le Monde*.

Ces grands patrons s'offrent des médias à coups de millions, y placent leurs hommes, y publient leurs idées et fabriquent l'opinion. Une réalité bien loin des grandes phrases sur la liberté de la presse et son indépendance.

Lucien Déroit

Nager dans le pétrole et dans l'eau de mer... privée

Le roi Salman d'Arabie saoudite vient passer des vacances à Golfe-Juan - Vallauris, comme bien d'autres milliardaires. Pourquoi s'en priver quand on possède une immense villa occupant un kilomètre de littoral... Mais la famille royale veut disposer pour elle seule de la plage de sable fin située en contre-bas, et celle-ci, la plage de La Mirandole, est une des rares plages publiques du secteur.

De nombreuses protestations se sont donc élevées, des baigneurs, pêcheurs et flâneurs qui se voient interdire les lieux.

Aller ailleurs, mais où? Sur cette partie de la Côte-d'Azur, nombre de plages sont déjà « concédées », c'est-à-dire payantes et à Golfe-Juan, en particulier, 60% de l'espace balnéaire est déjà privatisé.

Il n'y a donc rien de bien

nouveau sous le soleil des riches. Sauf que, l'argent étant roi et le roi étant ce qu'il est, il a commencé par faire entreprendre les travaux avant toute autorisation... qu'il a obtenue a posteriori, au nom de sa

sécurité. Et des intérêts bien compris de Total, Dassault et autres grosses sociétés françaises pour lesquelles l'Arabie saoudite est source de contrats mirifiques.

Viviane Lafont



Les affaires sont les affaires

Après l'accord international sur le nucléaire laborieusement conclu avec l'Iran, Fabius, ministre français des Affaires étrangères, avait dit vouloir respecter « un délai de décence » avant de se rendre à Téhéran. Une semaine après, il s'y précipite ventre à terre.

C'est que, avec 80 millions de consommateurs et surtout d'immenses

réserves de gaz et de pétrole, l'Iran représente un client fort solvable et donc un gâteau appétissant pour Total, Alstom, Renault, PSA et quelques autres grandes firmes françaises.

Certes, l'Iran reste une dictature qui impose à la moitié féminine de sa population un joug moyenâgeux. L'Iran arrive aussi au second rang mondial,

juste après la Chine, pour le nombre de condamnations à mort prononcées chaque année. C'est même l'État qui « exécute le plus au monde par habitant », selon le Conseil pour les droits de l'Homme de l'ONU. Mais il en faudrait plus pour empêcher un ministre de négocier de juteux contrats...

P.L.

Handicapés : le changement, ce n'est pas maintenant

Le tribunal administratif de Paris vient de condamner l'État à payer des dommages et intérêts à sept familles d'enfants autistes qui n'ont pas pu suivre une scolarité adaptée en France.

Les restrictions de toutes sortes qui frappent l'Éducation nationale ne permettent pas de mettre les moyens nécessaires pour scolariser tous les enfants handicapés, soit en les intégrant à des classes, soit dans des structures spécifiques. Dans les deux cas, cela nécessite de former et d'embaucher suffisamment de spécialistes, enseignants et personnel auxiliaire.

Le problème n'est pourtant pas nouveau. Déjà en 2003, le conseil de l'Europe avait condamné la France pour non-scolarisation d'enfants handicapés, alors que le gouvernement avait ratifié quelques années auparavant une charte sociale européenne qui proclamait ce droit. Depuis, la situation n'a guère évolué, puisqu'en dix ans la proportion d'enfants handicapés scolarisés est péniblement passée de 10 à 20% laissant encore 20 000 enfants hors de l'école. En conséquence, ce même conseil de l'Europe a condamné à nouveau la France pour le même motif en 2013. Avec tout aussi peu de résultats concrets.

Ainsi, faute de places en France, plusieurs milliers d'enfants et d'adultes handicapés sont placés dans des établissements en Belgique, subissant un éloignement familial involontaire.

Ce mépris pour les besoins des handicapés est également visible sur la question de l'accessibilité des bâtiments publics et des infrastructures de transport aux personnes à mobilité réduite. Une loi de 2005 avait fixé l'année 2015 comme limite pour que les équipements soit présents partout, avec à la clé des amendes de 45 000 euros en cas de non-respect des normes d'accessibilité. Or, plutôt que d'appliquer cette loi aux 60% des administrations et sociétés de transport n'ayant pas fait les investissements nécessaires, la majorité des députés a voté le 6 juillet, sur proposition du gouvernement, une ordonnance qui repousse de trois à neuf ans cette obligation légale. De plus cette ordonnance exonère d'amende les administrations qui présenteront un dossier sur leurs plans d'aménagement avant octobre, et ne prévoit qu'une amende de 2 500 euros pour celles qui ne feront même pas ce geste.

Comme si c'était un dossier et non des travaux concrets que réclament les 232 000 personnes qui ont signé une pétition contre ce nouveau report du respect des droits des handicapés!

L.D.

Nevers : l'école privée encore mieux servie

Il y a quelques semaines, la municipalité de Nevers a décidé d'augmenter la subvention aux écoles privées. Elle va passer de 513 euros par élève et par an à 649 euros, soit une augmentation de plus de 26%.

La nouvelle municipalité de droite justifie sa décision par la demande de l'organisme de gestion des écoles catholiques. D'après cet organisme, l'ancienne municipalité ne versait pas assez! La nouvelle s'est empressée de rectifier le tir et a annoncé qu'elle irait sans doute plus loin l'année prochaine.

Il y a aussi quelques semaines, le même conseil

municipal a fermé deux écoles maternelles publiques pour, disait-il, faire des économies en regroupant les élèves et le préfet lui a interdit d'en fermer une troisième.

Là encore, la municipalité est très en pointe dans ses attaques contre l'école publique. Mais dans ce cas, on peut dire qu'elle suit l'exemple de l'ancienne municipalité socialiste qui avait déjà fermé des écoles.

Faire des économies sur l'école publique et donner encore plus d'argent à l'école privée, c'est scandaleux. L'argent public doit servir au service public!

Correspondant LO

Reydel Automotive - Gondécourt: coup de colère

À Reydel-Gondécourt, dans le Nord, jeudi 23 juillet, la grève a éclaté brusquement juste avant les congés, et presque 100% des ouvriers l'ont suivie; les nombreux intérimaires qui ne pouvaient pas se mettre en grève exprimaient largement leur solidarité.

La veille au soir, les salariés avaient appris que la direction avait donné aux cadres une prime spéciale pour les remercier d'avoir bien «réussi» le passage de Visteon à Reydel. En novembre 2014, Visteon a été racheté par un fonds et est devenu Reydel Automotive. La direction donnait aux cadres une prime censée rester secrète et qui allait de 930 à 2000 euros, juste avant les congés. Pour les ouvriers, il n'y avait rien.

Quand la nouvelle a été connue, la colère s'est immédiatement répandue dans les ateliers. Le mécontentement est important: sur les salaires, l'augmentation n'a été que de 0,9% cette année. De plus, les conditions de travail n'ont pas arrêté d'empirer: il n'y a pas assez d'entretien, les machines tombent souvent en panne, il manque depuis longtemps des réglés, des mécaniciens, et il faut récupérer le samedi la

production qui n'a pas été faite à cause des pannes.

Il y a quelque temps, pour le poste d'après-midi, l'atelier Edison n'a pas tourné pendant plus d'une semaine et il a fallu ensuite faire des heures supplémentaires jusqu'à 23 heures. L'usine tourne presque tous les samedis; le 13 juillet, l'usine a tourné... Les cadences s'aggravent; constamment, il y a des suppressions de postes. Par exemple, pour qu'un opérateur s'occupe de trois machines au lieu de deux ou pour que les monteuses soient réglés en même temps... Le ras-le-bol est d'autant plus fort que la direction vient de déclarer aux ouvriers qu'ils étaient



mauvais, «le deuxième équipementier le plus mauvais», paraît-il. Comme si la paye venait des salariés et non de la direction!

La grève a duré jeudi et vendredi, pour la grande majorité, jusqu'à leur départ en congés. La direction a d'abord essayé de dire que la prime était normale et pas exceptionnelle, mais la CGT a diffusé une lettre reçue par un cadre prouvant qu'il s'agissait bien d'une récompense pour les cadres à l'occasion du

passage de Visteon à Reydel. Le PDG de Reydel, qu'on voit intervenir parfois dans des journaux, explique sa réussite par «sa capacité à susciter l'enthousiasme des équipes» et à «faire régner une excellente ambiance».

Pour le moment, il y a effectivement de l'ambiance, tous les travailleurs sont très contents de dénoncer le mépris de la direction, de lui dire ce qu'ils pensent de sa politique et d'exprimer leur ras-le-bol!

Correspondant LO

Toyota - Valenciennes: la direction s'acharne contre une ouvrière

Pour se donner les moyens d'augmenter encore plus la productivité dès le retour des congés, fin août, en aggravant les conditions de travail, la direction de l'usine Toyota de Valenciennes multiplie les pressions sur tous les salariés et sur les militants qui s'y opposent.

Les conséquences de ces pressions sont dramatiques. Le 6 juillet dernier,

une ouvrière a tenté de se suicider alors qu'elle se trouvait à l'infirmerie. Transportée aux Urgences en ambulance, ses jours ne sont plus en danger. Cela faisait des mois qu'elle était isolée dans une salle, sans travail, dans le but de la pousser à la démission. La direction de l'usine a d'abord tout fait pour que ça ne se sache pas: elle a refusé de la déclarer en

accident de travail et nie qu'il y ait eu une tentative de suicide en se retranchant derrière le secret médical.

Le lendemain, alors que cette ouvrière était encore à l'hôpital, la direction lui envoyait un courrier recommandé lui notifiant une mise à pied et la convoquait à un entretien pouvant aller jusqu'au licenciement. Quelques jours après que la

CGT eut dénoncé l'acharnement de la direction contre cette ouvrière, c'est à un militant du syndicat qu'elle s'attaquait sous un prétexte futile.

La travailleuse visée par le licenciement et le délégué n'ont pas l'intention de se laisser faire et ils ont porté cette affaire sur la place publique. Une campagne de protestation est en train de se mettre en place.

Pour beaucoup de travailleurs de l'usine, il est évident que Toyota doit abandonner les procédures de licenciement et qu'en refusant de déclarer l'accident de travail, la direction bafoue les lois. Les tensions sont fortes dans les ateliers et nul doute qu'elles se traduiront par des réactions de défense collective.

Correspondant LO

Hôpital de Château-Chinon: modernisation ou économies?

Lundi 27 juillet, l'ARS (Agence régionale de santé) de Bourgogne et l'hôpital de Château-Chinon, dans la Nièvre, ont signé un contrat de modernisation ou contrat de performance. Le conseil départemental est également associé à ce contrat. Il s'agit de redresser les comptes du centre hospitalier pour arriver à un retour à l'équilibre en 2016.

La modernisation de l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est vraiment nécessaire. Il faudrait, par exemple, réduire le nombre des chambres doubles ou, en médecine, installer des sanitaires dans chaque chambre. Les travaux pour le bâtiment principal ou la rénovation des cuisines sont aussi une nécessité et les 13,6 millions d'euros de l'État auraient dû être investis depuis longtemps, comme le dénonçait le personnel. Il en avait assez de travailler dans

un hôpital vétuste où les conditions de travail se dégradent.

Mais en contrepartie, il est demandé de faire des économies. Et c'est le personnel qui va les subir. Il y a d'abord la suppression de cinq jours de RTT, mais aussi des suppressions de postes, comme celui de l'infirmière hygiéniste. Le personnel partant en retraite sera remplacé par du personnel moins expérimenté, dont des emplois d'avenir. Les transports sanitaires seront en partie externalisés. Des lits de médecine et de soins de suite seront supprimés.

Des emplois administratifs seront également supprimés, en particulier le service paie qui va être mutualisé avec celui du Centre hospitalier de Nevers. Il est aussi prévu de mutualiser la blanchisserie avec d'autres hôpitaux, ce qui risque également d'entraîner des suppressions d'emplois.

Pour la direction, il s'agit de «maîtriser les charges d'exploitation». Mais pour les patients, le

tarif hébergement va augmenter de 3,48% dès cette année, puis de 3% les deux années suivantes.

Depuis longtemps, le personnel dénonce «une demande de productivité avant tout», le plan dit de modernisation ne va sûrement pas améliorer les choses. D'autant que les quatre médecins libéraux de Château-Chinon sont partis et que les consultations sont assurées par l'hôpital. Et même si, en

principe, trois doivent être recrutés à la rentrée, la situation est loin d'être viable.

Faire des économies aux dépens du personnel et des patients, c'est la politique de santé du gouvernement. Et la politique de mutualisation organisée par la loi Communauté hospitalière de territoire va encore aggraver cela.

Correspondant LO

CHU Trousseau - Tours: une mobilisation qui porte ses fruits

Le mouvement du personnel de cinq services du Centre hospitalier universitaire (CHU) Trousseau de Tours, démarré le 5 juillet, continue.

Leur mobilisation et les différentes actions menées ont déjà permis

de débloquent trois postes dans deux des services concernés.

Pour autant, le personnel ne désarme pas et a prévu des actions comme une pétition en direction de la population et une lettre ouverte aux

médecins du CHU, dont l'un a déjà manifesté son soutien.

Ce recul partiel de la direction n'aurait jamais été obtenu sans mobilisation et c'est un encouragement à continuer.

Correspondant LO

Solvay – Saint-Fons : gravement brûlés pour produire à tout prix

Lundi 6 juillet, un accident très grave a eu lieu sur le site Solvay de Saint-Fons chimie, près de Lyon : deux travailleurs de l'entreprise Fouré Lagadec, sous-traitant chargé de la maintenance, ont reçu une projection de produit à une température d'environ 100 degrés alors qu'ils changeaient une pompe. L'un d'eux a dû être conduit en urgence à l'hôpital, avec des brûlures étendues, nécessitant très certainement une greffe de la peau.

L'accumulation de plusieurs dysfonctionnements, dus à la politique d'économies, et le choix de produire à tout prix fait par la direction de Solvay expliquent cet accident. Ainsi ce même lundi, les effectifs de Fouré Lagadec venaient de passer de 9 à 7 salariés, au prétexte que la charge de travail aurait diminué, le donneur d'ordres Solvay faisant fortement pression sur les entreprises extérieures pour réduire les coûts.

La fuite sur cette pompe était connue depuis

mi-juin. Mais la direction avait fait le choix de ne pas réparer et de mener la pompe « jusqu'au bout ». Résultat, l'intervention a dû avoir lieu en urgence, lundi à 14h.

Or, ce jour-là, on était au plus fort de la canicule à Lyon, le thermomètre dépassant les 35°C ; à 14 heures les mécaniciens, sur le pont depuis le matin, étaient déjà fatigués, avec des températures voisines de 50°C dans les ateliers. La direction de Solvay avait d'ailleurs sorti une belle note sur la canicule,



donnant des conseils de vigilance, évoquant le risque d'épuisement dû à la chaleur, mais sans prendre de mesure pour aménager les horaires ou la charge de travail. Elle aurait pu également décider d'arrêter la production jusqu'au lendemain matin, pour que l'intervention se fasse à une heure où les salariés ne sont pas encore écrasés

par une matinée de chaleur. Mais elle ne voulait surtout pas perdre de la production.

Circonstance aggravante pour la direction : dans l'atelier concerné, les travailleurs de Solvay n'étaient pas au complet cet après-midi. Un intérimaire et un travailleur en contrat de qualification ont dû gérer l'arrêt de la chaîne et

faire la mise à disposition pour les travaux.

Dans ces conditions, l'accident était prévisible. La direction a beau répéter sur tous les tons que « rien ne se fait au détriment de la sécurité », la réalité, c'est que ces travailleurs ont été sacrifiés pour quelques tonnes de production en plus.

Correspondant LO

Biscuits LU – Château-Thierry : un plan de plus contre les travailleurs

Mondelez International, groupe américain dans l'agroalimentaire, propriétaire des Biscuits LU depuis 2007, a lancé un plan de restructuration de 2,5 milliards d'euros de 2014 à 2018. Ce plan annonce que « les réductions des frais généraux seront faites grâce à une baisse des effectifs et d'autres coûts non liés au personnel ».

Il a été élaboré pour éviter le départ des actionnaires vers d'autres groupes annonçant des profits plus alléchants. En effet, en 2013, les profits du groupe Mondelez International étaient de 12% inférieurs à ceux des groupes concurrents. La direction générale a fait largement connaître à l'aide d'une campagne de communication à l'échelle internationale sa volonté de les faire passer à 16% d'ici 2016. Les

conséquences ne se sont pas fait attendre. Le nouveau directeur, arrivé en mai 2014, s'est annoncé au personnel en des termes ne laissant aucun doute quant aux décisions qu'il allait prendre : « On n'est pas là pour rire. »

À l'usine de Château-Thierry comme partout ailleurs dans le groupe, les départs à la retraite ne sont plus remplacés depuis près de dix ans et les effectifs sont en chute

libre. La nouvelle direction a licencié les salariés en congé longue maladie en proposant des aménagements financiers. Pour faire face aux commandes, elle a recours systématiquement au travail intérimaire et généralise la précarité de l'emploi. Aujourd'hui, plus de 20% du personnel est constitué d'intérimaires avec des contrats courts allant jusqu'à une demi-journée. Les rythmes de travail se sont accélérés, chaque travailleur doit être opérationnel sur deux, voire trois machines. Au conditionnement des paquets de gâteaux, le nombre de gestes est passé de 27 000 à 33 000 sur une journée de travail.

Les accidents de travail s'accumulent parce que le matériel n'est plus entretenu ou si peu. Il s'agit de faire des économies au-delà des réductions d'effectifs. La dernière en date a porté sur la température de l'eau. En la diminuant de quelques degrés, les économies de fuel ont satisfait la direction mais ont augmenté la pénibilité du nettoyage des matériels.

Cette politique du groupe Mondelez International organisant la dégradation programmée des conditions de travail n'a pas du tout alerté le gouvernement. Bien au contraire, le groupe a touché 4,2 millions d'euros de CICE (Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi) en 2014.

La grande majorité des travailleurs est bien consciente de cette politique et réagit par des arrêts de travail à chaque accident. Contestant autant que faire se peut les modifications de dernière minute des emplois du temps que la direction veut imposer, un atelier arrive à la faire reculer.

« Ce n'est pas celui qui fait la moisson qui mange la galette », dit-on. Les travailleurs savent que la galette est grosse chez Mondelez International. Il n'y a aucune raison qu'ils payent les conséquences de la concurrence que se livrent les grands groupes de l'agroalimentaire.

Correspondant LO

Centre d'appel Euro-CRM – Troyes : site fermé, 99 emplois supprimés

C'est à la réunion d'un comité d'entreprise extraordinaire le 11 juillet, lors d'un week-end prolongé, que la direction du centre d'appel Euro-CRM a annoncé son intention de fermer définitivement et très rapidement son site troyen. Le mercredi suivant, le tribunal de commerce de Troyes prononçait la liquidation du site devant une quarantaine de salariés médusés.

La présidente du groupe Euro-CRM avait fait le déplacement pour prétendre que la « révolution numérique » et la perte de certains contrats importants

l'obligeaient à fermer ce site pour préserver les six autres centres d'appel du groupe. Des difficultés financières dues à la concurrence des grands groupes

donneurs d'ordres, tels Orange, SFR, Canal+ ou EDF ? Impossible à vérifier pour ce groupe implanté en France comme à l'étranger, notamment au paradis fiscal de l'île Maurice, ce qui lui permet le transfert de contrats et de profits. Dans la guerre commerciale que se mènent les capitalistes, il est commode de se prétendre un petit groupe étranglé par des multinationales cotées en Bourse.

Mais ce qui est sûr, c'est qu'Euro-CRM profite de la période estivale pour annoncer la fermeture du site de Troyes. Déjà en 2013, la direction avait profité de l'été pour imposer une annualisation des horaires. Le « Je suis triste » de la PDG ne peut faire oublier l'aggravation permanente des conditions de travail, ni le harcèlement particulièrement odieux d'un directeur visant à faire craquer les salariés les uns

après les autres et à multiplier les licenciements. Au point de provoquer des réactions de colère de téléconseillers posant le casque ou parfois faisant même grève.

Le centre d'appel de Troyes, créé en 2002, a embauché au plus fort de son activité jusqu'à 400 salariés. Aujourd'hui, 99 travailleurs viennent de perdre brutalement leur gagne-pain.

Correspondant LO

DANS LES ENTREPRISES

Terminal méthanier – Dunkerque : 300 euros pour 55 heures par semaine ?

En juin dernier, les services de l'État (PAF, URSSAF, Direccte) ont contrôlé la régularité des emplois sur la construction du terminal méthanier de Loon-Plage, près de Dunkerque, le second grand chantier industriel en cours en France. Il en ressort, selon *La Voix du Nord* des 19 et 20 juillet, que des travailleurs roumains employés par une entreprise italienne étaient payés 300 euros pour de 50 à 60 heures de travail par semaine.

À première vue, les conditions de temps de

travail et de salaire étaient réglementaires. Mais les enquêteurs auraient découvert de gros écarts entre les pointages officiels et les badgeages d'entrée et de sortie des travailleurs roumains. Il ne serait donc pas rare qu'ils aient à effectuer entre 50 et 65 heures par semaine.

Quant au salaire, il semble être au moins égal au smic. Mais leur employeur pratiquerait à partir de là des retenues plus que douteuses. Des frais de déplacement, d'hébergement et de repas seraient

ainsi déduits de la paye, alors que la règle dans le bâtiment est plutôt de les prendre en charge. Résultat, des salaires d'à peine 300 euros pour plus de 55 heures hebdomadaires.

Derrière les margoulin qui surexploitent les ouvriers roumains, il y a le donneur d'ordre LNG (Liquified natural gas) possédé par EDF. C'est à LNG et à la cascade des entreprises concernées d'indemniser les travailleurs qui ont été ainsi escroqués.

Correspondant LO

Bulletin de paye : une simplification qui masque l'essentiel

Un rapport remis au gouvernement propose de mettre fin aux « bulletins de paye à rallonge ». Cette simplification pourrait entrer en vigueur dès janvier 2016 et devenir obligatoire dès janvier 2018. Au lieu d'une quarantaine de lignes, les fiches de paye n'en comporteraient plus qu'une quinzaine.

L'auteur de ce rapport est dirigeant de Solvay, multinationale de la chimie. Ce représentant du

patronat dit vouloir simplifier les bulletins de salaire dans un souci de pédagogie.

Les salariés y verront-ils plus clair ? Rien n'est moins sûr. Car la logique de ce patron auteur du rapport se borne à mettre en évidence ce qui intéresse les siens. Cette simplification vise à diminuer les frais des services comptabilité. Autre aspect : son rapport propose de faire apparaître sur le bulletin le montant du salaire brut et de mettre

en évidence les cotisations des employeurs, dans le but de montrer, une fois encore, combien un salarié « coûte cher » à l'entreprise. Par contre, il n'envisage nullement de préciser combien le travail des salariés rapporte aux actionnaires.

Une précision qui mettrait en évidence qu'il y a largement de quoi augmenter les salaires qui sont bien inférieurs à la valeur produite par les salariés.

Vincent Caillet

Médecins de campagne : hélas plus rares que les préjugés machistes

Jean-François Mayet, sénateur de droite, a trouvé une explication à la désertification médicale qui frappe bien des régions : l'importante proportion de femmes parmi les jeunes médecins. D'après ce monsieur, elles abandonnent leur poste car « les femmes sont plutôt là pour faire des enfants ».

Sur sa lancée misogynne, il pourrait ajouter qu'elles

sont aussi la cause de la pollution à cause de leurs lessives incessantes, de la délinquance pour la mauvaise éducation qu'elles donnent à leurs enfants, du chômage dans la restauration pour le temps qu'elles passent derrière leurs fourneaux, etc. Car lui n'abandonne pas son poste, vu qu'il est plutôt là pour raconter des âneries.



Nos lecteurs écrivent Une crasse de plus

Jusqu'en 2013, la mairie de Paris permettait aux retraités parisiens modestes de voyager gratuitement dans les transports en commun intra-muros.

En 2013, premier accroc. Elle décide que, sauf les anciens combattants, veufs et veuves de guerre, ces retraités, même ceux qui étaient exonérés de l'impôt sur le revenu, devraient désormais payer 40 euros par an un pass couvrant les zones 1-2. En 2014, la mairie a reconduit ce tarif.

Mais pour le renouvellement des pass fin août, c'est l'explosion tarifaire. Le conseil de Paris (de gauche !) a en effet voté une « nouvelle grille de participations », explique le Centre d'action sociale (!) de la Ville dans un courrier aux

retraités, destinée à mieux prendre en compte les capacités contributives de chacun ». Ce barème exonère toujours certaines catégories de retraités (anciens combattants et assimilés, titulaires d'un minimum social), mais il frappe, et durement, toutes les autres.

Ainsi, pour un usager « justifiant d'un montant d'impôt (...) supérieur à 1 600 euros et inférieur ou égal à 2 028 euros », le prix du pass deux zones bondit de 40 à 380 euros. Quant aux retraités dont « le montant d'impôt (...) est égal à 0 euro », ils devront verser 30 euros pour ce pass.

C'est sans doute ce qu'Anne Hidalgo, maire PS de Paris, appelle « faire payer les riches » !

M. (Paris)

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Grèce : les huissiers de l'ex-Troïka durcissent leurs exigences

Le 28 juillet à Athènes, les représentants des institutions européennes – la Commission européenne, le FMI, la BCE, appelés encore récemment la Troïka, ainsi que le Mécanisme européen de stabilité – ont commencé à négocier avec le gouvernement grec le nouveau programme dit d'aide au pays et la finalisation des accords conclus le 13 juillet. L'enjeu est la signature d'un nouveau prêt qui pourrait atteindre 86 milliards d'euros, la Grèce étant censée rembourser plus de 3 milliards à la BCE le 20 août, puis 1,5 milliard au FMI en septembre.

En fait de négociations, les représentants européens intensifient la pression sur le gouvernement Tsipras afin que celui-ci accepte de mettre en œuvre des «réformes» supplémentaires. Il s'agirait de «réformer» le droit du travail, de

légiférer selon les «bonnes pratiques européennes» en matière de licenciements collectifs et d'encadrement des grèves, de continuer à bloquer le salaire minimum et de réduire encore les effectifs de la fonction publique, autrement dit de



Place Syntagma, à Athènes, le 11 juin 2015.

nouvelles attaques contre les conditions de vie de la population grecque.

Cette aggravation de sa situation, la population grecque n'en veut pas, à juste titre. C'est ce qu'elle avait dit en votant majoritairement pour Syriza, le parti de Tsipras, après huit plans d'austérité successifs. Ces plans étaient destinés à lui faire rembourser une dette que non seulement elle n'avait pas contractée, mais qui avait enrichi les banques européennes et en particulier les banques françaises. Leur refus de l'austérité, que le nouveau gouvernement, malgré ses promesses, a continué à leur imposer, les travailleurs grecs l'ont à nouveau signifié clairement en se prononçant à 61% pour le non aux exigences des capitalistes européens, lors du référendum organisé par Tsipras le 5 juillet.

En refusant de plier

devant les menaces des autorités européennes, la population grecque refusait également ce chantage à la dette. Le prêt d'urgence de 7,16 milliards d'euros, obtenu par Tsipras deux semaines après le référendum, en échange de nouvelles mesures d'austérité, a aussitôt été englouti en très grande partie en remboursements à la BCE et au FMI. Pour les salariés, les chômeurs, les retraités, la note est de plus en plus sévère: la TVA passe de 13% à 23% sur de nombreux produits alimentaires et d'hygiène avec en plus une accélération des procédures judiciaires pour ceux qui ne peuvent payer leur loyer et qui risquent d'être rapidement jetés à la rue. Les institutions européennes, en revanche, refusent toujours que soit augmenté le taux de l'impôt sur les sociétés.

Tsipras recule chaque

fois un peu plus devant le rouleau compresseur de la bourgeoisie européenne, trahissant ses engagements, décevant ses partisans. Il a aussi déçu ceux qui, en votant pour lui, avaient espéré que la situation allait s'améliorer, ne serait-ce qu'un peu, matériellement mais aussi moralement. Il a de ce fait montré ses limites, et, au-delà, les limites du réformisme, face au pouvoir des financiers internationaux qui ne font pas de sentiments et ne s'embarrassent pas de formules vides et ronflantes.

Sous prétexte de «sauver» la Grèce, les représentants des capitalistes européens sont là pour affirmer, aux yeux des populations de tout le continent, qu'ils sont déterminés à continuer à faire croître les profits et la richesse des milliardaires.

Viviane Lafont



Lutte Ouvrière à votre rencontre

Tout l'été, Lutte Ouvrière organise des caravanes itinérantes partout en France pour aller à la rencontre des travailleurs, des jeunes et de tous ceux que la situation actuelle révolte.

Le grand patronat impose des licenciements et une aggravation des conditions de travail pour accroître ses profits, avec la complicité active du gouvernement. Et dans ce capitalisme en crise, le poids de la finance pèse de plus en plus lourd. On le voit en Grèce, où la population est sacrifiée pour enrichir les banquiers, mais également

ici, où des collectivités locales sont au bord de la faillite et les services publics de plus en plus endettés.²

Dans cette situation, il manque un parti qui, face à l'offensive patronale, cherche à regrouper toutes celles et tous ceux qui veulent se battre pour défendre le camp des travailleurs et pour que cette voix se fasse entendre dans les usines, les quartiers populaires et les villes ouvrières.

Venez discuter de tout cela avec nous, dans les différentes villes où nous ferons étape :

CHAMPAGNE - SUD / MEUSE

Jeudi 30 juillet : Vitry-le-François
Vendredi 31 juillet : Verdun
Samedi 1^{er} août : Saint-Dizier
JURA / SAÔNE-ET-LOIRE
Jeudi 30 juillet : Dole
Vendredi 31 juillet : Lons-le-Saunier
Samedi 1^{er} août : Beaune

NORD

Jeudi 30 juillet : Denain
Vendredi 31 juillet : Maubeuge / Ferrière-la-Grande
Samedi 1^{er} août : Douai

MARNE / ARDENNES

Lundi 3 août : Épernay
Mardi 4 août : Châlons-en-Champagne
Mercredi 5 août : Reims

Jeudi 6 août : Revin / Rethel

Vendredi 7 août : Charleville-Mézières
Samedi 8 août : Sedan

LOIRE / DRÔME

Lundi 3 août : Roanne
Mardi 4 août : Saint-Chamond
Mercredi 5 août : Saint-Étienne
Jeudi 6 août : Montélimar



Vendredi 7 août : Romans-sur-Isère
Samedi 8 août : Valence

MANCHE / MAYENNE

Lundi 10 août : Caen
Mardi 11 août : Cherbourg / Granville
Mercredi 12 août : Saint-Lô / Bayeux
Jeudi 13 août : Fougères / Vitré
Vendredi 14 août : Laval

Samedi 15 août : Mayenne / Laval (le matin)

AQUITAINE

Lundi 10 août : Langon
Mardi 11 août : Marmande
Mercredi 12 août : Libourne
Jeudi 13 août : Bergerac / Lalinde
Vendredi 14 août : Périgueux
Samedi 15 août : Brive